

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kim-levesque

<https://www.cadre21.org/membres/f42c860238b59df67a50b774>

Date d'obtention : 2021-10-29 15:17:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que le travail en équipe avec toute les services est la clé pour éviter que les conséquences se propagent.

C'est une trousse qui peut nous éviter de faire des erreurs et ainsi ne pas entraver les poursuites judiciaires s'il a lieu.

La trousse a aussi pour but d'éviter qu'il est des récidives auprès des jeunes qui ont commis l'acte, car on souhaite plus les sensibiliser sur leurs actions

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être dorénavant plus adéquate avec ce type d'intervention. Je vais être d'une plus grande aide auprès des jeunes, mais aussi auprès des autres services qui vont travailler dans le dossier. Nos rôle vont être clair et il n'aura pas de confusion sur qui fait quoi.

Je vais pouvoir suivre le protocole mis en place pour être dans l'entraide et la bienveillance de tous.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention de ne pas porter de jugement ou d'interpréter des choses des évènements.

Lorsque je vais intervenir auprès des jeunes qui sont impliqués dans l'histoire, je vais me limiter aux faits et aux informations nécessaires pour éviter la propagation des images ou vidéos. Je vais rencontrer le plus rapidement possible tout les jeunes impliqués, mais de façon efficace pour ne pas passer a côté de quelque chose d'important.